



## Signaler une anomalie sur l'espace public

Eclairage défectueux, mobilier public abîmé, trou dans la chaussée, aire de jeux dégradée... Vous pouvez utiliser ce service en ligne pour formuler une demande sur l'espace public.

Ce service couvre les villes de Brest, Bohars, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas et Plouzané.

Si la situation exige une intervention en urgence, vous pouvez appeler le 02 98 00 80 80.

Vous trouverez sur cette page l'ensemble des informations pour préparer et réaliser votre démarche en toute sérénité.



**Vous êtes une personne en situation de handicap et cela complique habituellement vos démarches ? Découvrez comment nous contacter via notre page ["Personnes en situation de handicap"](#)**

## Avant de commencer



Cette démarche peut être réalisée :

- > **100% en ligne** : oui
- > **Par email** : non
- > **Par courrier postal** : oui
- > **Via le service de renseignement téléphonique** : oui
- > **En rendez-vous physique en mairie** : oui

**En cas d'urgence**, nous vous recommandons de passer par notre **service de renseignement téléphonique : 02 98 00 80 80**.

Cette démarche est **gratuite**.

La lecture de cette page et le temps de réalisation prend **1 minute**.



# Comment signaler une anomalie sur l'espace public ?

Vous pouvez utiliser le formulaire ci-dessous.

Vous serez invité à nous indiquer vos coordonnées téléphoniques ou adresse mail.

Après avoir décrit la demande, il vous sera proposé de la localiser en indiquant l'adresse, ou en utilisant une cartographie.

L'ajout d'une photographie sera très utile aux services de la métropole pour mieux préciser la nature de votre demande.

Une fois votre demande envoyée, vous recevrez par SMS ou par mail le numéro d'enregistrement qui vous sera demandé lors de contacts ultérieurs avec la collectivité.

CGU

S'identifier

Décrire la demande

Lieu

Ajouter une photo

Récapitulatif

## CGU

Protection de vos données à caractère personnel

Le traitement automatisé de certaines de vos données à caractère personnel est nécessaire pour enregistrer votre demande en ligne.

Si vous ne souhaitez pas utiliser ce service en ligne vous pouvez effectuer votre démarche par courrier, en vous rendant à l'accueil de l'hôtel de ville ou de votre mairie de quartier, ou en téléphonant au 02 98 33 50 50.

Sinon, veuillez confirmer votre accord sur les conditions de traitement des données que vous allez communiquer dans les étapes suivantes.

*Le responsable du traitement est M Le Président de Brest Métropole. Les données sont collectées pour la prise en compte d'une demande d'intervention relative à l'espace public.*

*Les destinataires des données sont les services techniques des communes et de Brest métropole, la direction de la proximité. Les données nécessaires à l'acheminement de votre demande vers le service destinataire sont conservées pendant 24 mois.*

*Les informations obligatoires sont marquées d'un astérisque \*.*

*Conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données RGPD 2016/679 et à la réglementation nationale associée, vous pouvez obtenir l'accès à vos données personnelles ou la rectification de celles-ci en vous adressant à Brest métropole, Délégué à la protection des données Hôtel de la métropole 24, rue Coat-ar-Guéven CS 73826 29238 BREST CEDEX 2 ou par courriel à [delegue.protectiondesdonnees@brest-metropole.fr](mailto:delegue.protectiondesdonnees@brest-metropole.fr) (mailto: [delegue.protectiondesdonnees@brest-metropole.fr](mailto:delegue.protectiondesdonnees@brest-metropole.fr)).*

*Par ailleurs, vous pouvez consulter les conditions générales d'utilisation.*

*([http://www.brest.fr/mentions\\_locales\\_6.html](http://www.brest.fr/mentions_locales_6.html))*

J'accepte ces conditions de traitement ainsi que les conditions générales d'utilisation.

Suivant

## Contact

### Brest métropole

Hôtel de métropole - 24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 Brest Cedex 2

 02 98 33 50 50

 [contact@brest-metropole.fr](mailto:contact@brest-metropole.fr)



## NOUS CONTACTER

Vous n'avez pas trouvé l'information que vous cherchiez dans cette page ?



**Consultez notre foire aux questions**



**Ecrivez-nous**

Dernière mise à jour le : **19 octobre 2021**



### **HÔTEL DE METROPOLE**

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :  
02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30

### **HOTEL DE VILLE DE BREST**

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :  
02 98 00 80 80  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30